



BPJEPS

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

SPÉCIALITÉ « ANIMATEUR »

MENTION « ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE »



Nombre d'heures en centre :

600 heures (présentiel et FOAD)
Alternance d'une semaine par mois

Période en entreprise :

360 heures minimum

Dates de formation :

- Du 22/09/2025 au 18/12/2026
- Du 02/03/2026 au 28/06/2027
- Du 21/09/2026 au 10/12/2027

Modalités d'accès

Dossier de candidature complet
Test de sélection (écrit et entretien)



Tarif et financements : 7 800€

Formation accessible dans le cadre d'un contrat d'apprentissage / de professionnalisation ou via des financements : OPCO, France Travail, CTM, CPF

Types d'emplois principalement visés



Le titulaire du BPJEPS ASEC peut exercer différents métiers selon le secteur d'activités :

- animateur ou animatrice de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents.
- animateur ou animatrice d'activités culturelles ou ludiques.

98% de réussite aux certifications sur les formations équivalentes



Qu'est-ce que le BPJEPS ASEC ?



Le BPJEPS mention "Animation socio-éducative ou culturelle" est un diplôme d'État enregistré dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 39926 - date d'échéance le 29/11/2029), de niveau 4, reconnu par l'Etat et le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et du Sport (Arrêté du 09/11/2024).

Il permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

Les objectifs



L'animateur est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics.

Il est attendu, en compléments des animations, que l'animateur soit en mesure de proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics qu'il accueille et des financements mobilisables par la structure.

L'animateur travaille avec d'autres professionnels, des volontaires, des personnes engagées dans l'action.

Les prérequis

- Être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme (PSC1 ou SST)
- Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'un minimum de 200 heures.

Equivalences

Equivalences prévues par l'arrêté du 09/11/2024 pour les candidats ayant validé partiellement ou non un BPJEPS spécialité "Animateur" en UC.

Passerelle

Les BC1 et BC2 sont transversales par niveau à l'ensemble des diplômes de la filière BPJEPS.

Suite de parcours

Après l'obtention du BPJEPS "Animation socio-éducative ou culturelle", il sera possible de poursuivre votre parcours de formation aux CEMÉA à travers le DEJEPS ASEC, préparer un concours de la fonction publique ou entrer dans la vie active.

Suivez nous sur les réseaux !

SIEGE :

10 Rue Lazare Carnot
97200 Fort-de-France

Mail : accueil@cemea-martinique.org

<https://cemea-antillesguyane.org>

Tél : 05 96 60 34 94 / 05 96 51 57 26

Centre Victor Marty

3 Rue des Nénuphars

97232 Le Lamentin

Le contenu de la formation

La formation s'organise en quatre Blocs de Compétences (BC), chacun pouvant être suivi et validé indépendamment des autres :

- **BC 1** : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- **BC 2** : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation
- **BC 3** : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.
- **BC 4** : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

Plus d'infos sur le programme de la formation



Les + de nos formations

- + Un réseau national, 80 ans d'expérience dans la formation, un mouvement pédagogique d'Education nouvelle.
- + Un réseau local Antilles-Guyane au contact de nos territoires.
- + Une formation en alternance : des va-et-vient entre les apprentissages en centre et ceux en entreprise, accompagné d'un tuteur, acteur de terrain.
- + Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
- + Mise à disposition de la médiathèque interactive YakaMédia.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et Laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs de terrain piloté par l'ANCT. 



Une mobilité de 2 semaines dans un pays de l'Union Européenne vous permettant de :

Acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social.

Développer des compétences sociales et interculturelles.

Modalités d'évaluation des stagiaires

Le BPJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), après validation de chacun des quatre blocs de compétences.

En cas de validation des 4 BC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

En cas d'échec d'un ou plusieurs BC, le stagiaire devra se réinscrire sur une formation habilitée pour repasser ses épreuves. Il reçoit de la part de la DRAJES les attestations des BC acquis.

Quelles sont les méthodes mobilisées durant cette formation ?

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental.
- L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation.
- L'apprenant est au cœur de son propre apprentissage.
- La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.

Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation



Les locaux sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'adaptation des moyens de la prestation, contactez le référent : referent.handicap@cemea-martinique.org

